

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène (comprimé liquéfié)

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Ethylene

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119462827-27-0009, 01-2119462827-27-0015, 01-2119462827-27-0016, 01-2119462827-27-XXXX

Nom de la substance : éthylène

No.-CE : 200-815-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matières primaires dans l'industrie chimique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Borealis AB
S-444 86 Stenungsund, Suède
Téléphone: +46 303 86000

Borealis Polymers Oy
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande
Téléphone: +358 9 394900

Fournisseur : Borealis AG
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+44 (0) 1235 239 670 (NCEC Carechem 24)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Gaz inflammables, Catégorie 1A	H220: Gaz extrêmement inflammable.
Gaz sous pression, Gaz comprimé	H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement	: Danger
Mentions de danger	: H220 Gaz extrêmement inflammable. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence	: Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les gaz. Intervention: P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Stockage: P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Une évaporation rapide du produit peut provoquer des gelures.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance : éthylène

No.-CE : 200-815-3

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
éthylène	74-85-1 200-815-3	>= 98	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Provoque l'asphyxie à concentrations élevées. La victime ne va pas prendre conscience qu'elle est entrain de suffoquer.
Se tenir chaudement, se reposer dans l'air frais.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

- Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
If clothing already frozen and stuck to the skin:
Ne pas enlever les vêtements contaminés.
Lavez les morceaux congelés avec de l'eau tiède.
Ne pas frotter les zones touchées.
Demander conseil à un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : Pas probable:
Le produit s'évapore facilement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:
Gelure
- Inhalation:
Suffocation
Somnolence

- Risques : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.
Traiter les endroits gelés comme nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche, dioxyde de carbone, mousse et eau pulvérisée.
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La distance de retour de flamme peut être considérable. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Risque d'explosion. La combustion incomplète peut produire: Dioxyde de carbone (CO₂) Monoxyde de carbone Fumée

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire : Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel. Laisser brûler si les conditions le permettent. Refroidir les citernes par arrosage.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les vapeurs peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Éviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts. Prendre garde à la risque d'explosion. S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser s'évaporer.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.
Évitez des fuites en vérifiant régulièrement les vannes, la tuyauterie et les joints.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Assurer une ventilation adéquate. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Risque forte d'incendie en cas d'une fuite. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou moudre sur les conteneurs.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans un endroit frais à l'écart des agents oxydants. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
- Précautions pour le stockage en commun : Tenir à l'écart des matières combustibles. Voir chapitre 10.
- Température de stockage recommandée : < -100 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Éthylène				
Remarques:	Non applicable			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Éthylène		
Remarques:	Non applicable	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Application en système fermé

Veiller à une ventilation adéquate.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Des lunettes de sécurités ou masque de visage.
L'équipement doit être conforme à l'EN 166

Protection des mains

Remarques : Gants de protection contre le froid (p.e. du caoutchouc nitrile).
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
Bottes en cuir
Chaussures de sécurité

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante: Appareil respiratoire autonome.
Les vapeurs peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Éviter que le produit se répande dans l'environnement et les égouts Prendre garde à la risque d'explosion. S'il y a des grandes pertes de produits, contactez les autorités locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : gazeux
gaz comprimé liquéfié

Couleur : incolore

Odeur : légère, douce

Seuil olfactif : donnée non disponible

Point de fusion : -169 °C

Point d'ébullition : -104 °C

Inflammabilité : Extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Limite d'inflammabilité supérieure 36 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Limite d'inflammabilité inférieure 2,7 % (v)

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammabilité : 450 °C (1 013 hPa)

Température de décomposition : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gazes toxiques et irritants.

pH : donnée non disponible

Viscosité
Viscosité, dynamique : Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: 0,131 g/l (25 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 1,13 (20 °C)
Pression de vapeur	: 2 124 hPa (-90 °C)
Densité relative	: 0,5678 (-104 °C)
Densité de vapeur relative	: 0,98 (Air = 1.0)

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Poids moléculaire	: 28,05 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Prendre garde à la risque d'explosion.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylène:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 65,4 mg/l, > 57000 ppm
Atmosphère de test: gaz

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylène:

Remarques : étude technique non faisable
(gazeux)
Le contact avec un liquide ou un gaz réfrigéré peut provoquer des brûlures de froid et des gelures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylène:

Remarques : étude technique non faisable
(gazeux)
Le contact avec un liquide ou un gaz réfrigéré peut provoquer des brûlures de froid et des gelures.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylène:

Remarques : étude technique non faisable
(gazeux)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylène:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: Mutagenicité: Essai de mutation réverse sur
Salmonella thyphimurium
Résultat: négatif
Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets
mutagènes

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Rat
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylène:

Espèce : Rat
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 106 semaines
Durée de l'activité : 6 h
Fréquence du traitement : 5 jours / semaine
NOAEL : 3 000 ppm
Méthode : OCDE Ligne directrice 453
Résultat : négatif
Remarques : IARC évaluation:
Group 3: N'est pas classé comme cancérigène pour l'Homme

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

éthylène:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Voie d'application: Inhalation (gaz)
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: 5 737 mg/m³
Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet toxique observé: 5 737 mg/m³
Méthode: OCDE Ligne directrice 421

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Toxicité maternelle générale: NOAEC: 5 737 mg/m³
Toxicité pour le développement: NOAEC: 5 737 mg/m³
Méthode: OCDE ligne directrice 421

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Composants:

éthylène:

Voie d'application : 10000 ppm
Méthode : Inhalation
Méthode : OCDE ligne directrice 413

Voie d'application : Dermale
Remarques : étude technique non faisable (gazeux)

Voie d'application : Oral(e)
Remarques : étude technique non faisable (gazeux)

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : En cas d'inhalation absorbé dans le corps.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

éthylène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 : 126 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: QSAR
Remarques: La toxicité aquatique est peu probable.
(gazeux)
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): 62 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: QSAR
Remarques: La toxicité aquatique est peu probable.
(gazeux)
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50b (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 30,3 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: QSAR
- Toxicité pour les microorganismes :
Remarques: donnée non disponible
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOELR: 22,083 mg/l
Durée d'exposition: 32 jr
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: QSAR
- Valeur de toxicité chronique: 12,385 mg/l
Durée d'exposition: 30 jr
Méthode: QSAR
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR: 41,311 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: QSAR

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Valeur de toxicité chronique: 6,311 mg/l
Espèce: Daphnia sp. (Daphnie sp.)
Méthode: QSAR

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

éthylène:

Biodégradabilité : Méthode: QSAR
Remarques: Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

éthylène:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 2,59
Remarques: Bioaccumulation inattendue: Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Pow < 3.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,13 (20 °C)

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

éthylène:

Mobilité : Remarques: Sol, On ne s'attend pas à une absorption par le sol., Le produit s'évapore facilement à l'air.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

- Cheminement et devenir dans l'environnement : Dégradation photochimique facile en réagissant avec les radicaux OH et l'ozone.
- Information écologique supplémentaire : Aucun effet dangereux connu pour l'environnement.
Effets biologiques sur:
plantes terrestres.
Symptômes:
Inhibition de croissance
réduction de rendement
enroulement des feuilles
maturation des fruits.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADR : UN 1962
IMDG : UN 1962

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR : ÉTHYLÈNE
IMDG : ETHYLENE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR : 2
IMDG : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

- ADR
Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 2F

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

Numéro d'identification du danger : 23
Étiquettes : 2.1
Code de restriction en tunnels : (B/D)

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : 2.1
EmS Code : F-D, S-U

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 40

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
P2	GAZ INFLAMMABLES	10 t	50 t

Autres réglementations:

Éthylène

Version 1.0

Date de révision: 25.05.2022

Date précédente: -

donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

Information supplémentaire

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Mikaela Eriksson.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : International Chemical Safety Card, Ethylene, March 1996, updated 2005 (<http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0475.htm>)
Chemical Safety Report, Ethylene, Lower Olefins and Aromatics REACH Consortium, 2021

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.